



Transcription de mariage célébré a l'etrangé

Par **ralflintone_old**, le **10/12/2007** à **16:46**

bonjour je suis de nationalité algerienne je me suis marier avec ma femme qui est de nationalité francaise en a sollicité le ministère des affaires etrangères pour une transcription de mariage le ministère a transmis notre dossier a un tribunal de grande instance a nantes parce ke ma conjointe etait sous régime de curatelle mais en a eu le consentement de la curatelle et jai pas eu de suite ca va faire deux mois est ke ya des risques ke notre mariage sera annulé ?si c'est le cas quelle sont les démarche a suivre pour sollicité un recours?